

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Art de la sage-femme 1 (suite de couches)

Code	PAMI1B09SF	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Caroline PIERSON (caroline.pierson@helha.be) Fabienne GRAUWELS (fabienne.grauwels@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE aborde les sciences professionnelles de la période post-natale abordant de façon spécifique la puériculture, le post-partum et en intégrant les actions éducatives en lien avec la santé familiale.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

- 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession

Compétence 4 Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.

- 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
- 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
- 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
- 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

Compétence 5 Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et post natale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis

- 5.1 1. Préparer et exécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition
- 5.2 2. Assurer le suivi des prestations techniques

Compétence 6 Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective

- 6.1 1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
- 6.2 2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives
- 6.3 3. Mettre en œuvre les interventions
- 6.4 4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention

Compétence 7 Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

- 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

Acquis d'apprentissage visés

1. L'apprenant sera capable de:
 - Citer les droits de l'enfant.
 - Définir le vocabulaire spécifique à la puériculture.
 - Décrire les caractéristiques du nouveau-né sain.
 - Citer et expliquer les éléments de surveillance et de soins à apporter au nouveau-né sain.
 - Citer et expliquer les recommandations concernant l'alimentation et le rythme de vie du nouveau-né.
 - Citer les recommandations concernant le risque de mort subite du nouveau-né.
 - Citer les recommandations concernant la prise en charge de l'hyperthermie chez le nouveau-né.
 - Définir les critères de sécurité du matériel de puériculture.
 - Utiliser et interpréter les courbes de croissance et de corpulence.
 - Identifier les anomalies de la croissance et du développement, selon les grands repères enseignés.
 - Définir et expliquer les facteurs qui influencent le développement, la croissance et la santé de l'enfant.
 - Définir et expliquer les besoins fondamentaux de l'enfant.
 - Définir l'obésité infantile.
 - Identifier les origines de l'obésité infantile.
 - Proposer des pistes concrètes de prévention de l'obésité infantile.
 - Répondre aux questions de jeunes parents en relation avec la vaccination.
 - Citer et situer les vaccinations recommandées par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le calendrier officiel.
2. L'apprenant sera capable de rédiger une macrocible de transfert sdn-maternité.
 L'étudiant sera capable de déceler dans le dossier maman-bébé tout élément anormale ou justifiant une PEC particulière.
 L'étudiant sera capable de gérer, de définir les soins dans une situation globale, courante (maman/bébé) sans particularité en suite de couches jusqu'au 9 mois de l'enfant.
 L'étudiant sera capable d'effectuer un soin vulvaire de base et de détailler la théorie autour de celui-ci.
 L'étudiant sera capable d'adapter des techniques utilisées en post-partum pour l'enfant et la mère, selon le lieu et les utilisations physiologiques et quotidiennes.
 L'étudiant sera capable de conseiller les mamans autour de l'allaitement physiologique
3. L'apprenant sera capable de proposer des conseils, dans une situation concrète liée à la puériculture et au post-partum

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI1B09SFA	Puériculture, nutrition et diététique, eu égard notamment à l'alimentation du nouveau-né et du nourrisson	18 h / 1 C
PAMI1B09SFB	Post-partum y compris soins et surveillance du nouveau-né	42 h / 2 C
PAMI1B09SFC	Actions éducatives en lien avec la santé familiale	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation intégrée portant sur la puériculture, le post-partum et les actions éducatives en lien avec la santé familiale.

Comportant un examen intégrateur écrit pour la puériculture et le PP, ainsi qu'un travail intégré pour actions éducatives à poster sur connected avec présentation orale lors du dernier cours.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise minimale des compétences et acquis (note égale ou supérieur à 10/20) décrits dans la fiche ECTS. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations faisant suite à la session d'examens. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Une erreur grave mettant en danger la vie du patient mettra toute l'UE en échec.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv		Trv		Trv	
Période d'évaluation	Trv		Exe		Exe	

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Pour le Q3 :

Evaluation intégrée portant sur la puériculture, le post-partum et les actions éducatives en lien avec la santé familiale.

Comportant un examen intégrateur écrit pour la puériculture et le PP , et sur un travail écrit individuel intégré à améliorer à poster sur ConnectED le 1er jour de la session pour actions éducatives.

5. Cohérence pédagogique

Les notions de puéricultures sont intimement liées aux soins et à la surveillance du nouveau né. Les actions éducatives viennent en soutien des parents lors de la période post natale.

Les activités d'apprentissage de l'UE " Art de la sage-femme 1 .Puériculture, nutrition et diététique, eu égard notamment à l'alimentation du nouveau-né et du nourrisson.Post-partum y compris soins et surveillance du nouveau-né.Actions éducatives en lien avec la santé familiale" contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE. Cette UE est liée aux compétences développées en stage durant toute l'année académique.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Puériculture, nutrition et diététique, eu égard notamment à l'alimentation du nouveau-né et du nourrisson			
Code	15_PAMI1B09SFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline PIERSON (caroline.pierson@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Comprendre les caractéristiques et les besoins spécifiques des nouveaux-nés et des enfants est indispensable pour leur prodiguer des soins spécifiques de qualité et pour être conscient de l'impact de la période néonatale et de la petite enfance sur la santé future de l'enfant.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'apprenant sera capable de:

- Citer les droits de l'enfant.
- Définir le vocabulaire spécifique à la puériculture.
- Décrire les caractéristiques du nouveau-né sain.
- Citer et expliquer les éléments de surveillance et de soins à apporter au nouveau-né sain.
- Citer et expliquer les recommandations concernant l'alimentation et le rythme de vie du nouveau-né.
- Citer les recommandations concernant le risque de mort subite du nouveau-né.
- Citer les recommandations concernant la prise en charge de l'hyperthermie chez le nouveau-né.
- Définir les critères de sécurité du matériel de puériculture.
- Utiliser et interpréter les courbes de croissance et de corpulence.
- Identifier les anomalies de la croissance et du développement, selon les grands repères enseignés.
- Définir et expliquer les facteurs qui influencent le développement, la croissance et la santé de l'enfant.
- Définir et expliquer les besoins fondamentaux de l'enfant.
- Définir l'obésité infantile.
- Identifier les origines de l'obésité infantile.
- Proposer des pistes concrètes de prévention de l'obésité infantile.
- Répondre aux questions de jeunes parents en relation avec la vaccination.
- Citer et situer les vaccinations recommandées par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le calendrier officiel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction

Définitions.

Contexte.

Droits de l'enfant.

1) Le nouveau-né.

1.1 La description du nouveau-né.

1.2 Les soins du nouveau-né

- 1.2.1 La surveillance du nouveau-né.
- 1.2.2 Les soins d'hygiène.
- 1.2.3 L'alimentation.
- 1.3 Le rythme de vie du nouveau-né
- 1.4 La prévention de la mort subite du nourrisson
- 1.5 La gestion de l'hyperthermie du nouveau-né
- 1.6 Le matériel de puériculture
- 2) Le développement de l'enfant, de 1 mois à la période pré-pubertaire
 - 2.1 Le développement somatique de l'enfant de 1 mois à 10-12 ans.
 - 2.1.1 Le développement staturo-pondéral.
 - 2.1.2 Le développement osseux.
 - 2.1.3 Le développement dentaire.
 - 2.2 Le développement psychomoteur de l'enfant.
- 3) Les facteurs influençant le développement et la croissance de l'enfant.
 - 3.1 Les facteurs extrinsèques
 - 3.2 Les facteurs intrinsèques
- 4) Les besoins fondamentaux de l'enfant.
 - 4.1 Boire et manger
 - 4.2 Etre propre
 - 4.3 Dormir
 - 4.4 Se vêtir
 - 4.5 Etre stimulé
 - 4.6 Etre aimé
 - 4.7 Jouer - apprendre
 - 4.8 Eviter les dangers
- 5) L'obésité infantile
 - 5.1 Statistiques
 - 5.2 Risques
 - 5.3 Définitions et IMC
 - 5.4 Exemples de courbes
 - 5.5 Différentes origines
 - 5.6 Pistes de prévention
- 6) La vaccination
 - 6.1 Un peu d'histoire
 - 6.2 L'immunité
 - 6.3 Le vaccin
 - 6.4 Calendrier vaccinal recommandé par la FWB

Démarches d'apprentissage

- Exposés théoriques enrichis de photos, de séquences de films, de schémas.
- Pédagogie active
- Recherche et réflexion en groupe sur des thèmes
- Ateliers pratiques (préparation de biberons)

Dispositifs d'aide à la réussite

Alternances de notions théoriques et de mises en situations,
résolutions de cas pratiques,
exercices...

Sources et références

Office de la Naissance et de l'Enfance (O.N.E.), Prévention et petite enfance, *guide de médecine préventive du nourrisson et du jeune enfant*, 2011

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Post-partum y compris soins et surveillance du nouveau-né			
Code	15_PAMI1B09SFB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	42 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne GRAUWELS (fabienne.grauwels@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de soins en post-partum représente la clé de voute de l'unité Art de la sage-femme. Il permet de servir de base théorique du cours d'actions éducatives en lien avec la santé familiale. Il complète également l'a.a puériculture afin d'acquérir les bases de l'art de la sage-femme.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de rédiger une macrocible de transfert sdn-maternité.

L'étudiant sera capable de déceler dans le dossier maman-bébé tout élément anormal ou justifiant une PEC particulière.

L'étudiant sera capable de gérer, de définir les soins dans une situation globale, courante (maman/bébé) sans particularité en suite de couches jusqu'au 9 mois de l'enfant.

L'étudiant sera capable d'effectuer un soin vulvaire de base et de détailler la théorie autour de celui-ci.

L'étudiant sera capable d'adapter des techniques utilisées en post-partum pour l'enfant et la mère, selon le lieu et les utilisations physiologiques et quotidiennes.

L'étudiant sera capable de conseiller les mamans autour de l'allaitement physiologique

L'étudiant sera capable d'énoncer, expliquer le rôle des hormones dans l'allaitement

L'étudiant sera capable d'analyser une situation d'allaitement grâce au RC associé aux 5 poles de l'AM d'Ingrid Bayot

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Lactation humaine

- 1 Définition de l'allaitement maternel
- 2 Description d'une tétée efficace
- 3 Les positions de l'AM
- 4 Les signes d'éveil du nné
- 5 Soutien de l'allaitement : entourage, le père, IHAB
- 6 Hormonologie de l'AM et du PP
- 7 Les 5 poles de l'AM d'I. Bayot

Post partum et RC

- 1 Définition des suites de couches

- 2 Macroscopie de transfert bloc d'accouchement-> maternité, CDD
- 3 Examen clinique de l'accouchée en PP Immédiat
- 4 Examen clinique du NNé et soins immédiats
- 5 Peau à peau
- 6 Première tétée, premier biberon
- 7 SV

Démarches d'apprentissage

Alternances de notions théoriques et de mises en situations, résolutions de cas pratiques, exercices...

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement et soutien à la réalisation des différentes mises en application
Disponibilité de l'enseignante

Sources et références

Davidson, M., Wieland Ladewig,& London, M. (2020). Soins infirmiers en périnatalité. 5e édition. Pearson Erpi

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Examen écrit intégré

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Actions éducatives en lien avec la santé familiale			
Code	15_PAMI1B09SFC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne GRAUWELS (fabienne.grauwels@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L' éducation pour la santé (EpS) en périnatalité s'attache à promouvoir la santé des femmes et de leur enfant et par ce biais la santé familiale et communautaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Proposer des conseils, dans une situation concrète liée à la puériculture et au post-partum

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Inventaire des bonnes pratiques éducatives en périnatalité et plus spécifiquement dans les domaines de la puériculture et du post-partum.

Démarches d'apprentissage

Alternances de notions théoriques et de mises en situations, résolutions de cas pratiques, exercices...

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement et soutien à la réalisation des différentes mises en application

Sources et références

<http://www.educationsante.be/>

<http://www.questionsante.be/>

<http://www.pipsa.be/>

<http://www.inpes.sante.fr/>

<http://www.educationdupatient.be/>

<http://www.apes.be/index.htm>

<http://www.promosante.org/>

<http://www.hainaut.be/sante/osh/template/template.asp?page=accueil>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).